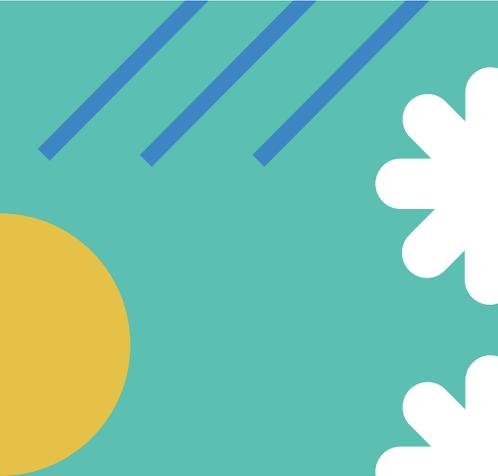




RAPPORT DÉVELOPPEMENT DURABLE

Ville de Rueil-Malmaison

2020 - 2021





Éditorial

Depuis près de 20 ans, Rueil-Malmaison place les objectifs d'un développement durable de son territoire au cœur de son action, persuadée que ce sont par des réalisations locales qu'émergeront des réponses aux enjeux plus globaux. C'est ainsi que la Ville fut l'une des premières de France et pionnière dans les Hauts-de-Seine à mettre en place dès 2007 un Agenda 21, labellisé par le ministère de l'Environnement. Nous avons réaffirmé notre engagement en 2013 par l'élaboration d'un second, baptisé Agenda 21 saison 2 et reconnu en 2015 par l'obtention de la reconnaissance Agenda 21 local France, décerné par le Ministère.

Notre politique locale en matière de transition écologique et solidaire est appuyée par le plan climat-air-énergie (PCE) de l'établissement territorial Paris Ouest La Défense (POLD), adopté en juin 2019. En interne, consciente de sa responsabilité vis-à-vis des enjeux sociétaux, la Ville a été labellisée en 2020 « e-Engagé RSE » par l'Afnor.

Agir en faveur du développement durable concerne tous les aspects de notre quotidien. Pour cette raison, ce ne sont pas moins de 113 actions qui ont été définies au sein de l'Agenda 21 saison 2. Ce rapport présente une sélection de réalisations qui concrétisent la mise en œuvre de notre politique de développement durable sur l'année 2020 et une partie de 2021.

Par ailleurs, la crise sanitaire que nous vivons depuis mars 2020 a considérablement impacté l'action publique et le fonctionnement des services municipaux, mais a également fait ressortir la capacité d'adaptation et de résilience de notre ville. En outre, elle a permis d'accélérer la prise en compte de plusieurs nouvelles thématiques du développement durable : promotion du commerce local, soutien aux personnes non autonomes... et a réaffirmé toute l'importance des enjeux comme ceux de la mobilité, du changement climatique ou encore de la nature en ville. Aussi, nous tenons à les valoriser dans ce rapport.

Fin 2020, une évaluation a été initiée afin de tirer des enseignements des deux précédents Agendas 21 rueillois et de définir des préconisations pour la future stratégie. Au début de cette décennie cruciale pour l'avenir de notre planète et face à l'évolution des enjeux, nous souhaitons poursuivre et intensifier notre engagement en nous orientant vers une saison 3 de notre politique de développement durable à travers un Agenda 2030 qui viendra répondre localement aux 17 objectifs de développement durable (ODD) définis par l'ONU. Décliner localement ces grands objectifs en les adaptant à notre territoire, c'est le défi à relever pour faire de Rueil-Malmaison une ville de demain : plus durable, plus résiliente et au service de chacun et chacune et à la défense des plus faibles.

Nous vous souhaitons une bonne lecture,



Patrick OLLIER

Ancien ministre,
Maire de Rueil-Malmaison,
Président de la Métropole du Grand Paris



Philippe LANGLOIS D'ESTAINOT

Adjoint au Maire délégué au développement durable

Sommaire

P.5 *Les grandes étapes de l'Agenda 21*

P.6 *Les objectifs de développement durable*

P.8 *Rueil-Malmaison valorise le cadre de vie de ses habitants*

- P.9 Construire l'écoquartier de l'Arsenal
- P.10 Développer les mobilités actives sur le territoire
- P.11 Maintenir une offre commerciale de proximité

P.13 *Rueil-Malmaison favorise l'action sociale, solidaire et culturelle sur son territoire*

- P.14 Soutenir la solidarité et l'inclusion
- P.16 Encourager l'emploi local et solidaire
- P.17 Renforcer l'accès à la culture

P.20 *Rueil-Malmaison lutte contre les changements climatiques*

- P.21 Prévenir et lutter contre le changement climatique
- P.23 Réduire les consommations d'énergies du secteur public
- P.25 Inciter à la performance énergétique du patrimoine privé

P.27 *Rueil-Malmaison préserve sa biodiversité et ses ressources naturelles*

- P.28 Préserver les ressources et la biodiversité
- P.31 Réduire la production de déchets et améliorer leur valorisation

P.34 *Rueil-Malmaison sensibilise et mobilise tous les acteurs*

- P.35 Sensibiliser les jeunes publics
- P.37 Mobiliser le grand public

Les grandes étapes de l'Agenda 21, saison 2

La deuxième édition de l'Agenda 21, qui fait suite à la première adoptée en 2007, a été réalisée en concertation avec la population. De septembre à décembre 2012, huit rencontres ont été animées par les agents du service Développement durable de la Ville, les élus et des citoyens « correspondants développement durable ». Ces temps ont permis de recueillir les précieux témoignages des Rueillois et de leur présenter les actions possibles.

À l'issue d'une enquête publique visant à mieux connaître l'accueil des Rueillois quant aux projets municipaux en matière de développement durable et d'identifier les priorités pour les années à venir, des réunions de travail avec les acteurs locaux ont abouti en février 2013 à de nombreuses propositions d'actions. L'Agenda 21, saison 2 est alors adopté en juillet 2013 par le conseil municipal.

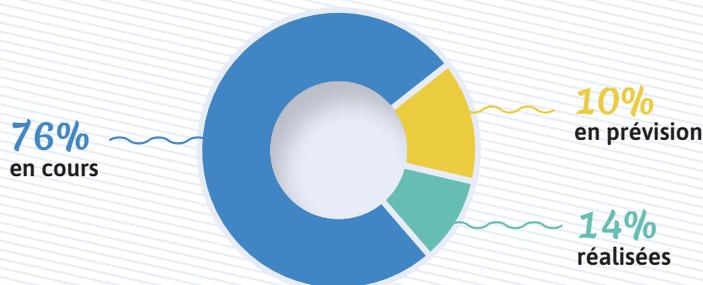
En juin 2019, l'intégration de l'évolution des compétences du territoire communal et de l'établissement public territorial Paris Ouest La Défense, ainsi que la réalisation complète de certaines actions ont permis de produire une trame actualisée de l'Agenda 21, adoptée lors du conseil municipal du 14 octobre 2019.

Fin 2020, une évaluation de la mise en œuvre de l'Agenda 21 a été initiée en lien avec les services municipaux concernés. Elle a permis de dresser un bilan des actions menées depuis sept ans afin de capitaliser sur le travail mené et d'esquisser ce qui sera la saison 3 de la politique de développement durable rueilloise : un Agenda 2030.

LES 5 ORIENTATIONS DE L'AGENDA 21

1. Rueil améliore le cadre de vie
2. Rueil favorise la cohésion sociale
3. Rueil s'engage contre le changement climatique
4. Rueil préserve et valorise la biodiversité et les ressources naturelles
5. Rueil sensibilise au développement durable tous les acteurs locaux

AVANCEMENT DES ACTIONS DE L'AGENDA



36
services
municipaux
mobilisés

48
agents et
acteurs pilotes
de l'Agenda 21

113
actions
réparties en
5 orientations

33
projets
prioritaires

Les objectifs de développement durable

En septembre 2015, les États membres de l'ONU ont adopté un programme de développement durable à l'horizon 2030 divisé en 17 objectifs.

Rueil-Malmaison s'engage à mettre en œuvre ces objectifs avec le même degré d'ambition.

LES OBJECTIFS NATIONAUX

Objectifs à l'horizon 2030 de la loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte :

RÉDUCTION DE 40% des émissions de gaz à effet de serre par rapport à 1990

RÉDUCTION DE 20% de la consommation énergétique finale par rapport à 2012

32% D'ÉNERGIES RENOUVELABLES dans la consommation finale d'énergie

LES OBJECTIFS INTERNATIONAUX



1. Éliminer la pauvreté sous toutes les formes et partout dans le monde



3. Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge



5. Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles



2. Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable



4. Assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie



6. Garantir l'accès de tous à l'eau et l'assainissement et assurer une gestion durable des ressources en eau



7. Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes, à un coût abordable



11. Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables.



15. Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres en veillant à les exploiter de façon durable, gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification, enrayer et inverser le processus de dégradation des sols et mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité



8. Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein d'emploi productif et un travail décent pour tous



12. Établir des modes de consommation et de production durables



16. Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes



9. Bâter une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation



13. Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions



17. Renforcer les moyens de mettre en œuvre le partenariat mondial pour le développement durable et le revitaliser



10. Réduire les inégalités dans les pays et d'un pays à l'autre



14. Conserver et exploiter de manière durable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable



Plus d'informations sur
www.undp.org





Rueil-Malmaison valorise le cadre de vie de ses habitants

Rueil-Malmaison poursuit ses efforts afin d'améliorer le cadre de vie rueillois, en misant notamment sur l'écoquartier de l'Arsenal, la promotion des mobilités douces et actives ainsi que le maintien des marchés et commerces de proximité.

Construire l'écoquartier de l'Arsenal

L'ARSENAL, QUARTIER DE DEMAIN

La construction de l'écoquartier s'est poursuivie en 2020 avec la livraison du premier bâtiment de 65 logements à caractère social par le bailleur LOGIREP. Le complexe sportif certifié NF HQE, niveau exceptionnel, pour les parties gymnase et piscine a été livré fin 2020.

Les permis de construire des lots C2, C3 et M ont par ailleurs été livrés suite à l'appel à projets « Inventons la Métropole du Grand Paris 2 ». Ce projet répondra aux attentes d'une construction qualitative et vertueuse sur le plan environnemental et d'une construction unissant qualité de logements et innovation.

Dans le cadre du développement économique, des clauses d'insertion sociale sont intégrées aux marchés de travaux en partenariat avec la Maison de l'emploi de Rueil-Suresnes.

► ZOOM SUR...

La labélisation « Ecoquartier » dont l'Arsenal a reçu en décembre 2016 la deuxième certification sur quatre. Afin d'obtenir l'étape 3, un processus de suivi des objectifs en phase chantier a été mis en place. Des outils assureront la mise en œuvre de la charte Développement durable et l'atteinte des objectifs visés dans le cadre de la labellisation. Un bilan annuel sera réalisé. Avant l'ouverture de la ligne 15 prévue à l'horizon 2030, la Ville de Rueil-Malmaison pourra ainsi porter sa candidature pour obtenir cette nouvelle étape. ●



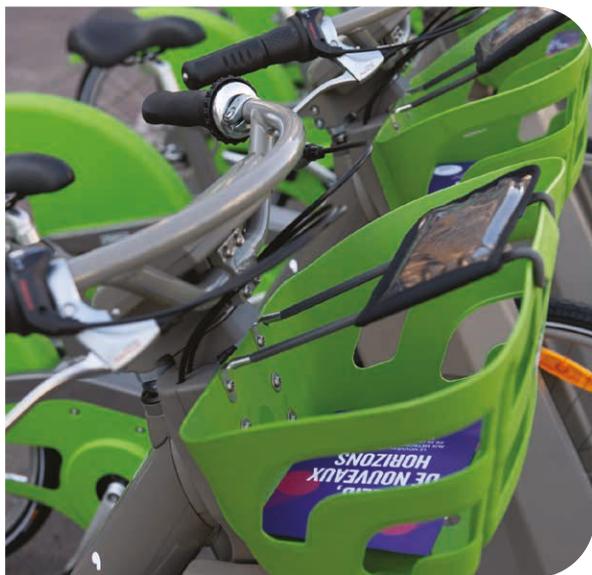
26
hectares dont
17 à aménager

30%
d'espaces verts,
soit **5,4** hectares

60%
d'énergies
renouvelables



Façade d'un immeuble de l'écoquartier de l'Arsenal.



Développer les mobilités actives sur le territoire

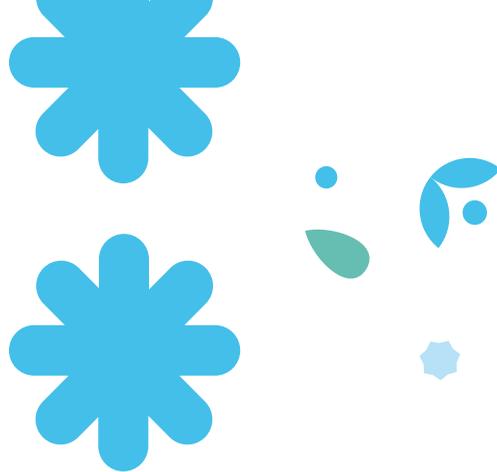


ENCOURAGER LE DÉPLACEMENT CYCLABLE

La Ville poursuit le développement des voies cyclables et piétonnes, en adéquation avec le plan de déplacement urbain d'Île-de-France (PDUIF) et la construction du plan vélo du territoire POLD qui lui permettra de consolider et rééditer son propre plan vélo en 2021.

Pour accompagner le déconfinement en mai 2020, une piste cyclable provisoire a été réalisée par le Département sur l'avenue de Colmar (RD991). Une façon d'encourager les Rueillois à se déplacer à vélo, mode de transport plus écologique, sain et respectueux de la distanciation physique. Un travail est en cours avec le conseil départemental des Hauts-de-Seine pour pérenniser cet aménagement. À cela, se sont ajoutés de nouveaux marquages d'itinéraires dédiés sur plus de 10 km et la limitation de certaines rues supplémentaires à 30 km/h.

L'engouement pour l'usage du vélo s'est matérialisé en 2020 par le triplement des dossiers de demandes de subvention pour l'achat d'un vélo à assistance électrique (VAE). En complément, le service Vélib' Métropole continue son déploiement sur la commune avec l'installation entre 2021 et 2022 de quatre nouvelles stations. ●



1 662

places de
vélo, dont
500 sécurisées
réparties dans
3 stations

17,8 km

de bandes/pistes
cyclables et
couloirs de bus
ouverts aux vélos

25,4 km

de voie à double
sens pour les
vélos

600

Rueillois
bénéficiaires de
l'aide à l'achat
d'un VAE



3 BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE



9 INDUSTRIE, INNOVATION ET INFRASTRUCTURE



11 VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES



ADOUCCIR LA CIRCULATION PIÉTONNE

La Ville continue de rendre l'espace public plus équilibré et sécurisé en favorisant l'aménagement de nouvelles aires piétonnes, de zones de rencontre (limitées à 20 km/h) et de zones 30 (limitées à 30 km/h) dans l'ensemble de son territoire.

Ainsi, en 2019 et 2020, une zone 30 a été aménagée dans le quartier du Plateau tandis que les premières voies apaisées de l'écoquartier de l'Arsenal et du village du Mont-Valérien sont prévues prochainement. Le temps de parcours piéton d'un point à un autre est par ailleurs indiqué sur des panneaux, afin d'encourager les Rueillois à marcher. ●



Maintenir une offre commerciale de proximité

2 FAIM «ZÉRO»



3 BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE



8 TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE



12 CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES



SOUTENIR LE COMMERCE ET LES MARCHÉS EN PÉRIODE DE CRISE SANITAIRE

La période de confinement liée à l'épidémie de la COVID-19 a présenté un risque tant pour la pérennité du tissu commercial que pour la qualité de l'approvisionnement des habitants. La Ville a développé de nombreuses initiatives pour répondre à ces enjeux :

- ▶ **Rueil « Commerces solidaires »**, application lancée via la plateforme jaimerueil-jeparticipe.fr, afin de permettre aux Rueillois de consulter la liste des commerces ouverts, leurs horaires et les possibilités de livraison. En complément, une carte interactive répertoriait les commerces assurant un service de vente.
- ▶ **Rueil Boutique en ligne**, site dédié à l'achat ou la prise de rendez-vous en ligne auprès d'artisans et commerçants de Rueil-Malmaison, qui s'est adapté aux nouveaux modes de consommation durant la crise sanitaire.

79%
de la voirie
apaisée,
dont 65 %
de zones 30,
10% d'aires
piétonnes et
4% de zones de
rencontre



► **Rueil « Marchés Solidaires »**, application sur jaimerueiljeparticipe.fr qui a permis aux Rueillois de se faire livrer gratuitement ou de retirer leurs produits frais aux marchés des Godardes et de Buzenval. Face à son succès, le dispositif s'est élargi aux commerces sédentaires, avec un système de livraison aux personnes fragiles et isolées assuré par la réserve citoyenne. L'application a également centralisé les informations pratiques sur la réouverture des marchés lors du déconfinement.

► **Quatre commerces alimentaires éphémères**, ouverts rue Paul Vaillant Couturier, au centre socioculturel Riber, à la salle municipale Gallieni et au centre Michel Ricard, ont été créés afin d'étendre l'accès aux produits frais.

► **ZOOM SUR...**

L'annuaire des restaurants rueillois : pour soutenir les restaurants de la ville, une liste d'établissements disposant d'un service de livraison ou de « clic & collect » est facilement accessible sur la plateforme jaimerueiljeparticipe.fr. ●

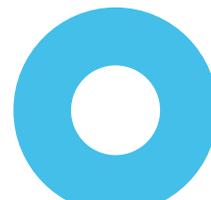
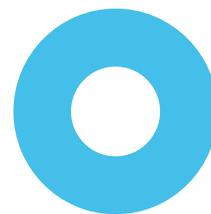
Rueil-Malmaison accompagne et soutien les Rueillois dans leur vie quotidienne.



81
restaurants
recensés sur
jaimerueiljeparticipe.fr

4 730
visites de
l'annuaire des
restaurants
rueillois

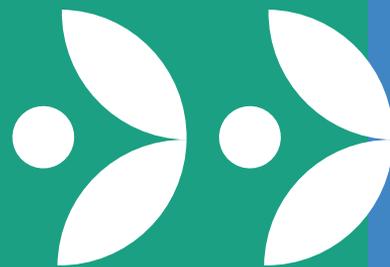
500
consultations
quotidiennes de
l'application rueil
« commerces
solidaires »





Rueil-Malmaison favorise l'action sociale, solidaire et culturelle sur son territoire

À l'écoute de sa population, Rueil-Malmaison s'efforce de relever les nombreux défis sociétaux du quotidien. Parmi ceux-ci, l'accompagnement des personnes en difficultés et de tous en période de crise sanitaire, l'insertion et le développement d'une offre culturelle accessible.



Soutenir la solidarité et l'inclusion

UNE VILLE ACCESSIBLE À TOUS

Initié en 2016 et validé par la préfecture des Hauts-de-Seine, l'agenda d'accessibilité programmée (Ad'AP) de Rueil-Malmaison poursuivra jusqu'en 2025 ses actions visant à rendre accessibles à tous les sites accueillant du public. Les aménagements portent sur 196 sites, dont 156 établissements recevant du public (ERP) et 40 installations ouvertes au public (IOP), répartis en trois phases de trois ans. En 2020, c'est l'ancienne Mairie qui a fait l'objet d'études de sol pour consolider le bâtiment avant la mise en place d'un ascenseur, tandis que le square des Coudréaux a fait l'objet de travaux de mise en accessibilité.

L'Ad'AP est complété par d'autres réalisations comme la création de rampes d'accès dans certaines écoles pour accéder aux bureaux de vote, la mise à disposition de mallettes destinées à rendre accessibles les événements sonorisés de la Ville ou encore l'installation de balises sonores devant les principaux établissements. La Ville a par ailleurs renouvelé en 2020 tous les modules de première génération installés dans les feux sonores.

Un second programme comportant le plan de mise en accessibilité de la voirie et de l'espace public (PAVE) a été validé au conseil municipal de décembre 2020. Il propose un diagnostic de la ville dans son intégralité. Tous les obstacles recensés sont intégrés dans une base de données géolocalisée qui permet aux services techniques d'identifier la nature de chacun et la réponse à y apporter. Les enjeux ont parallèlement été identifiés en concertation avec le tissu associatif concerné et les Conseils de village, par le biais de marches citoyennes, d'ateliers de concertation ainsi que de réunions publiques. L'articulation des deux démarches a permis de dégager un plan d'action cohérent qui permettra d'intensifier les efforts pour rendre la ville accessible à tous. ●



73
carrefours
équipés de feux
sonores

57
bâtiments au
total ont déjà fait
l'objet d'étude
ou de travaux
dans le cadre de
l'Ad'AP





UNE SOLIDARITÉ À TOUTE ÉPREUVE FACE À LA CRISE SANITAIRE

Rueil-Malmaison sait s'adapter aux moments difficiles. Durant le confinement, une chaîne de solidarité s'est organisée pour accompagner les Rueillois.

Face à l'épidémie de la COVID-19, la Ville a activé sa réserve communale, rassemblant 184 agents municipaux appelés sur des situations d'urgence et d'aide à la population dans le cadre de la continuité du service public. Une réserve citoyenne a également été montée le 23 mars 2020, rassemblant un an plus tard 1 594 Rueillois bénévoles impliqués dans des missions de solidarité et d'urgence sociale.

Parmi celles-ci, le portage de repas, de médicaments, de courses à domicile ou encore les opérations « Rueil masques solidaires » et « Rueil paniers solidaires ». Celles-ci ont respectivement permis, grâce à la réserve citoyenne, la confection et la distribution de masques en tissu et de paniers de fruits et de légumes à des prix solidaires.

En 2020, de nouveaux projets ont vu le jour :

- ▶ Hotte solidaire : des cadeaux neufs achetés par les Rueillois ont été collectés puis redistribués aux enfants des familles bénéficiaires des Restos du cœur. Les bénévoles des Conseils de village et les élus du conseil municipal des jeunes ont ainsi tenu plusieurs stands entre les 5 et 13 décembre.
- ▶ Repas solidaires : en partenariat avec le restaurant l'Ochre et grâce à un financement participatif sur la plateforme Hello Asso, 200 repas ont été distribués par 40 bénévoles (réserve citoyenne, association AJPA, conseil de village) à des personnes isolées et/ou fragilisées.

La dynamique impulsée par la crise tend à pérenniser la réserve citoyenne dont le statut sera adapté aux missions d'intérêt général au sortir de la crise. Les Rueillois retrouveront l'ensemble des informations et modalités pour s'engager comme bénévoles (via les associations, les Conseils de Village, la réserve citoyenne, la bourse au bénévolat, etc.) sur la plateforme jaimerueiljeparticipe.fr.

73 000
masques
confectionnés et
distribués

6 000
paniers solidaires
distribués

285
couturières
et couturiers
bénévoles

600
jouets neufs et
477 cadeaux
récoltés

3 870 €
récoltés en
15 jours pour
financer les repas
solidaires



Encourager l'emploi local et solidaire



UNE DYNAMIQUE POUR L'EMPLOI

Depuis 2006, la Maison de l'emploi Rueil-Suresnes a encouragé durablement l'accès à l'emploi des Rueillois les plus vulnérables en accompagnant les entreprises, les services de la Ville et autres acteurs du territoire. En 2020, dans le cadre de l'animation et du développement du réseau d'entreprise, la structure a fait appel à 151 entreprises et collecté 303 offres d'emplois.

En décembre 2020, la Maison de l'emploi Rueil-Suresnes a cessé son activité et ses missions ont été réparties. La « Mission locale » a été rattachée à la « Mission locale Rives de Seine ». Elle poursuit son activité d'accompagnement socioprofessionnel des jeunes déscolarisés de 16 à 25 ans.

Le suivi des clauses sociales d'insertion a été repris par le service Relations entreprises de la mairie. Celui-ci a pour objectif le développement de l'emploi des personnes en difficulté d'insertion, en s'appuyant sur le levier de la commande publique. Cette démarche associe étroitement les maîtres d'ouvrage, les entreprises et les acteurs de l'emploi dans une dynamique partenariale au bénéfice des demandeurs d'emploi, dans la construction de parcours d'insertion professionnelle.

Les autres activités de la Maison de l'emploi sont reprises par les services de droit commun, notamment Pôle-emploi pour l'accompagnement des demandeurs d'emploi adultes. ●

71 438
heures
d'insertion
réalisées sur
le territoire de
Rueil-Malmaison

139
personnes
ont bénéficié
des clauses
d'insertion, dont
85 Rueillois

27
personnes
adultes ont
trouvé un emploi

513
jeunes ont été
accompagnés
par la Mission
locale





SOUTENIR LES ENTREPRISES LOCALES EN PÉRIODE DE CRISE SANITAIRE

La crise sanitaire est une véritable épreuve pendant laquelle la Ville a accompagné les entreprises. Quatre grandes actions ont ainsi été menées par le service du Développement économique.

Une brochure régulièrement mise à jour, a été réalisée pour répondre aux questions des entreprises rueilloises impactées par le confinement. Elle a été accompagnée d'une lettre d'information numérique sur les différents dispositifs d'aides, les sources d'approvisionnement de matériel de santé-sécurité, les partenaires à solliciter ainsi que sur les événements organisés au plan local.

Par ailleurs, pour répondre aux nouvelles formes d'organisation du travail, un recensement des espaces de coworking et de location de courtes durées a été diffusé à l'ensemble des agents économiques.

À la suite du déconfinement du mois de mai, le dispositif SOS TPE REBOND a été mis en place avec l'aide des experts bénévoles de l'opération d'aide à la création d'entreprises « Coups de pouce ». En novembre 2020, ce dispositif SOS TPE REBOND a été intégré dans le « guichet unique » du service Relations entreprises créé pour répondre à toutes les questions des entreprises. ●

13
newsletters
diffusées aux
entreprises
rueilloises

11
sites de
coworking et
locations de
locaux pour de
courtes durées

Renforcer l'accès à la culture



OFFRIR UNE SECONDE VIE AUX LIVRES

La médiathèque et les bibliothèques de quartier continuent leur convention avec l'association « Recyc'livre » qui collecte auprès des particuliers, des associations et des collectivités, des livres d'occasion pour leur donner une seconde vie. Les livres en bon état sont vendus sur internet à petit prix puis 10 % de chaque vente est reversé à l'association « Lire et faire lire 92 ». Les livres non vendus sont recyclés en pâte à papier.

L'association Recyc'livres travaille par ailleurs en partenariat avec l'entreprise d'insertion Log'Ins, spécialisée en logistique, qui propose un emploi formateur de 18 mois au e-commerce, dans un objectif d'accompagnement au retour à l'emploi. ●



802
livres collectés
en 2020 à
Rueil-Malmaison



Service de « click & collect » mis en place dans les bibliothèques rueilloises.



S'APPUYER SUR LES NOUVELLES TECHNOLOGIES

L'accès aux nouvelles technologies est un facteur important de lien social et d'intégration que la Ville souhaite mettre en avant. La médiathèque a ainsi ouvert des offres de presse en ligne, de vidéos à la demande (VOD) et de logiciels de formation à ses abonnés. Les ateliers multimédias sont quant à eux ouverts à tous pour sensibiliser les Rueillois aux nouvelles technologies.

Dans cet objectif de lutte contre la fracture numérique, Rueil-Malmaison fait partie des territoires d'expérimentation retenus par la Métropole du Grand Paris pour la mise en place du Pass numérique. Prenant la forme de chèque en papier, il donne accès à des services d'accompagnement numérique dans des lieux labellisés. Dès la fin du premier semestre 2021, la Médiathèque s'est inscrite en tant que prescriptrice du Pass numérique : elle identifie les personnes en fracture numérique, présente le dispositif, les opérateurs d'accompagnement et de formation et distribue le Pass aux bénéficiaires.

À partir de fin 2021, l'accès à l'ensemble des documents de la Médiathèque sera simplifié grâce la mise en place de puces électroniques d'identification unique (technologie RFID) et d'automates de prêt. En complément, une boîte de retour accessible 7 jours sur 7 sera mise en place. ●



LA CULTURE CHEZ SOI PENDANT LE CONFINEMENT

Durant le premier confinement, la médiathèque a proposé une inscription gratuite durant 3 mois aux ressources numériques pour les habitants non abonnés au réseau de lecture publique. La proposition a été reconduite lors du deuxième confinement. Les réseaux sociaux du réseau ont permis d'animer quotidiennement l'offre culturelle en ligne. Grâce à la chaîne YouTube de la Ville, le pôle Culture a également pu mettre en avant le patrimoine historique et le foisonnement culturel de Rueil-Malmaison en vidéo.

Un service basé sur le système de « click & collect » a pris le relais du premier confinement jusqu'à fin juin 2020, permettant le prêt de documents dans le respect des consignes sanitaires. Ce dispositif a rapidement été adopté par les adhérents. Puis dès le 1^{er} juillet, la Médiathèque et les bibliothèques de quartier ont ouvert avec un protocole d'accueil permettant uniquement le choix de documents sur place (pas de travail ni de consultation sur place), avec des critères de jauge d'accueil en simultané dans chaque établissement. ●

563 537
transactions
en 2020 dont
45 001 en click
and collect,
soit **297 477**
documents
prêtés sur
l'année et **20 392**
réservations
effectuées

407
Rueillois
non-inscrits dans
le réseau de
lecture publique
ont bénéficié
de l'offre
découverte
des ressources
numériques

Ressource numérique	2020
Bibliovox (livres numériques)	<ul style="list-style-type: none"> • 2 166 adhérents • 106 831 pages vues, soit +85 250 par rapport à 2019
Le kiosk (presse en ligne)	<ul style="list-style-type: none"> • 7 800 consultations, soit +2 971 par rapport à 2019
Médiathèque numérique (VOD)	<ul style="list-style-type: none"> • 2 011 inscrits, soit x2 rapport à 2019 • 1 585 visionnages de films, soit 844 de plus
Tout apprendre (autoformation, soutien scolaire)	<ul style="list-style-type: none"> • 2 623 adhérents soit 936 de plus qu'en 2019 • 12 703 connexions, presque le double des chiffres 2019 • 5 172 heures de connexion
Vodéclik (autoformation informatique)	<ul style="list-style-type: none"> • 6 089 adhérents, + 2 292 depuis 2019 • 1 869 connexions
Philharmonie de Paris (musique en ligne)	<ul style="list-style-type: none"> • 1 541 adhérents • 2 796 documents consultés, un chiffre qui a connu une forte augmentation de 2 427 depuis 2019



Rueil-Malmaison lutte contre les changements climatiques

Rueil-Malmaison a placé comme une priorité la réduction des gaz à effet de serre, principaux responsables du dérèglement climatique pouvant impacter la santé des habitants. La Ville continue ainsi de déployer des dispositifs visant à freiner la consommation d'énergies polluantes.

Prévenir et lutter contre le changement climatique

PRÉSERVER LA QUALITÉ DE L'AIR

La zone à faibles émissions (ZFE) limite la circulation des véhicules en fonction de leur niveau d'émission de polluants atmosphériques à certaines plages horaires. Ce niveau est mesuré par les vignettes « Crit'Air », classification nationale. Mise en place le 1^{er} juillet 2019, la ZFE sera renforcée au 1^{er} juin 2021 : les véhicules non classés et niveau 4 et 5, seront soumis à des restrictions de circulation. Les véhicules « Crit'Air 3 » seront concernés dès l'été 2022 et en début d'année 2024 pour les « Crit'Air 2 ». L'objectif est d'atteindre 100% de véhicules propres en 2030.

La Métropole du Grand Paris accompagne les habitants dans cette transition à travers une aide à l'achat d'un véhicule électrique, hydrogène, GNV ou hybride, complétée par une aide de 10% de l'établissement public territorial Paris Ouest La Défense (POLD) et cumulable avec le « bonus écologique » et la « prime à la conversion », proposés par l'État.

Pour faciliter et encourager l'usage de véhicules électriques sur le territoire, 16 stations de bornes de charge Métropolis sont accessibles depuis 2020. En 2021, trois nouvelles stations Métropolis dont deux pour la charge rapide ont été installées.

Concernant la qualité de l'air intérieur, un plan concernant les établissements recevant du public (ERP) a été validé en 2019. L'initiative phare de ce plan est de mener dès la fin de 2020, des campagnes de mesure du dioxyde de carbone, du formaldéhyde, et du benzène en intérieur. Douze établissements ont été sélectionnés en fonction de plusieurs critères (date de construction, mode de ventilation, etc.) avec pour objectif de cibler à terme tous les ERP de la ville. En fonction des résultats obtenus, des actions correctives seront menées. ●



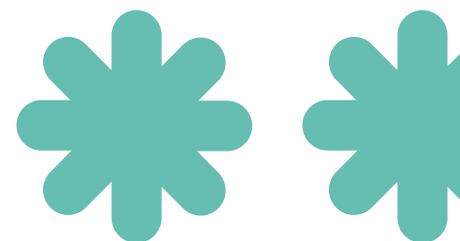
Objectif

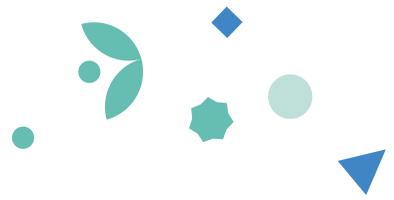
100 %
de véhicules
propres en 2030

3 BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE



13 MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES





PLANIFIER POUR MIEUX PRÉVENIR

Face aux enjeux autour du dérèglement climatique et de ses conséquences, la France contribue aux objectifs internationaux, notamment à travers la loi relative à la Transition énergétique pour la croissance verte. Cette lutte contre le changement climatique est aussi engagée au niveau local.

L'établissement public territorial POLD y prend part avec l'élaboration de son plan « climat-air-énergie » territorial (PCAET), adopté en juin 2019, en lien avec le plan métropolitain. Les actions proposées visent à atténuer le changement climatique et à s'adapter à ses effets, dont l'augmentation des températures et des pollutions qui menacent les écosystèmes et la santé des populations. Rueil-Malmaison travaille ainsi en étroite collaboration avec les Villes membres du territoire, chacune soucieuse de partager leur propre engagement et leurs bonnes pratiques.

La Ville a également déclenché plusieurs études et plans stratégiques pour anticiper les risques climatiques. Parmi ces derniers, on compte en 2020 le lancement d'une étude visant le recensement des cavités souterraines potentiellement présentes sur le territoire.

En 2021, le plan d'intervention gradué en cas de crue de la Seine a été mis à jour, tout comme le document d'information communale sur les risques majeurs (DICRIM) qui est mis à disposition à l'ensemble des Rueillois. ●

Objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre d'ici 2030 :

-45%
pour les surfaces résidentielles

-31%
pour les surfaces tertiaires des surfaces tertiaires d'ici 2030



Réduire les consommations d'énergies du secteur public



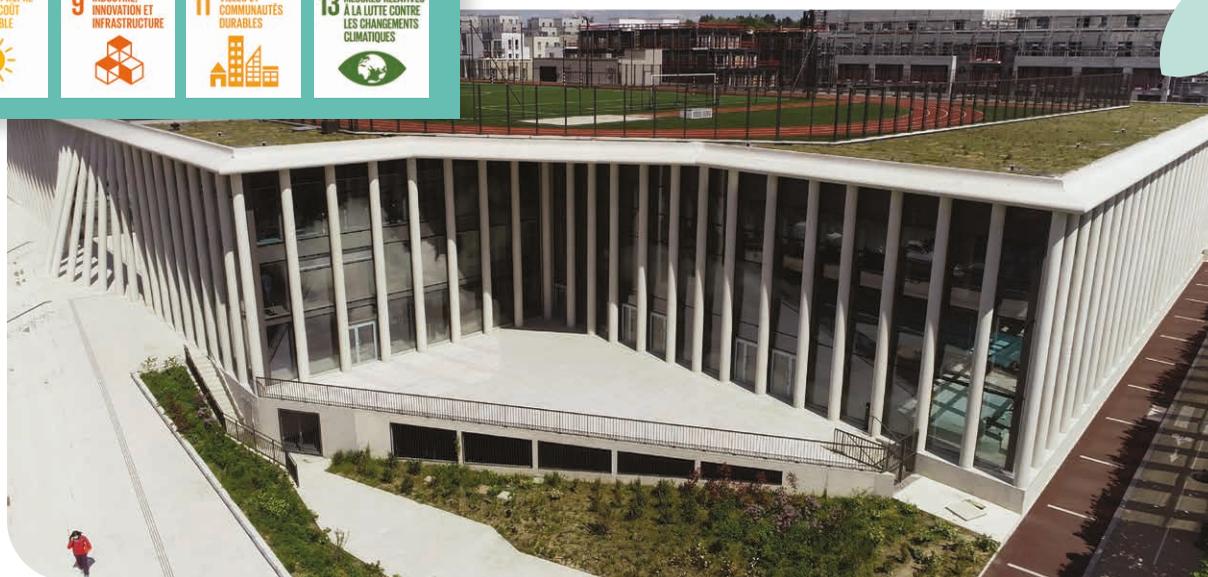
CLASSIFIER LES DÉPENSES ÉNERGÉTIQUES DES BÂTIMENTS MUNICIPAUX

Rueil-Malmaison tient à améliorer la performance énergétique de ses bâtiments. Leur classification et les compteurs communicants permettent de suivre au mieux les écarts de consommation de gaz et d'électricité pour les rectifier au quotidien lors d'opérations ciblées de maintenance, sans altérer le confort des usagers.

En 2020, une technologie plus performante dotée d'un système électronique et numérique a remplacé les chaudières énergivores des crèches Cognacq-Jay et des Lucioles ainsi que celles de l'ancienne Mairie, du stade Buzenval et du groupe scolaire Daudet. Deux autres seront changées en 2021, poursuivant ainsi le renouvellement des appareils, lancé en 2019.

Une étude est en cours afin d'identifier les sites prioritaires pour l'installation de centrales photovoltaïques supplémentaires. La toiture du gymnase Jean Dame sera ainsi équipée au cours de l'année 2021. ●

5
chaudières
énergivores
remplacées en
2020





CONSTRUIRE ET RÉNOVER POUR MOINS CONSOMMER

Inscrit dans une démarche de développement durable, le projet de l'écoquartier de l'Arsenal a vu s'achever durant l'été 2019 la réhabilitation de l'ensemble Arsenal- Robespierre, démarré en 2017. Ces bâtiments répondent à la réglementation thermique 2020 (RT2020) qui est encadrée par le label réglementaire E+ C- (Énergie+ Carbone -).

Le gymnase du complexe omnisports Alain Mimoun a été réceptionné en fin d'année 2020 et a obtenu la certification HQE niveau exceptionnel. Il comporte dans son marché des engagements de performance énergétique et hydraulique. Ces engagements, supérieurs aux valeurs usuelles et exigences réglementaires, peuvent être mesurables grâce à un équipement et ont valu au projet de recevoir la double certification haute qualité environnementale NF HQE.

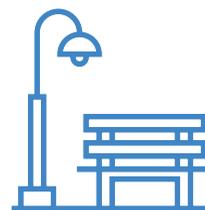
2021 marque le lancement du forage du réseau de chaleur géothermie. À terme, le réseau long de 24,5 km desservira plus de 11 000 logements et une quinzaine de bâtiments (écoles, hôpital, gymnases, etc.) avec la perspective de relier le réseau de chaleur du syndicat des ordures ménagères (SITRU) afin d'alimenter 2 000 logements supplémentaires. Ce projet ambitieux permettra de répondre aux enjeux modernes d'une transition énergétique vers des modes de production d'énergie à faible impact carbone (65% d'énergie renouvelable). ●



OPTIMISER L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

Depuis de nombreuses années, la Ville rationalise l'éclairage public afin de réaliser des économies d'énergie, d'anticiper le vieillissement du réseau ainsi que d'améliorer le confort visuel des Rueillois. Les lampes type LEDs, plus efficaces et moins énergivores, remplacent progressivement les lanternes vétustes, représentant ainsi 32 % de l'éclairage public de la commune en 2020. De plus, l'ensemble des lanternes à LEDs sont équipées de variateurs de puissances programmés de façon à abaisser de 50% l'éclairage entre minuit et 6h du matin et de réduire ainsi encore davantage les consommations d'énergie.

Depuis mars 2019, des détecteurs de présence sont installés sur la voirie publique. L'éclairage est réglé à 20 % de sa puissance et passe à une puissance maximale sur



détection d'un piéton permettant ainsi d'alerter les automobilistes, tout en laissant une bonne visibilité aux passants. Ce dispositif sera développé chaque année sur de nouvelles rues adaptées.

Le programme d'économies d'énergie du parc d'éclairage public se poursuit en 2021 avec le remplacement des 362 points lumineux parmi les plus énergivores et vétustes par des ampoules de type LED. La consommation sera réduite de 68 % sur les luminaires renouvelés et une économie évaluée à 17 000 € TTC par an sur la consommation en énergie.

Dans le cadre du renouvellement en 2022 du marché d'entretien et de travaux de l'éclairage public, une étude sera lancée afin de remplacer l'ensemble du patrimoine éclairage public de la ville en LEDs en y intégrant un « schéma directeur d'aménagement lumière » (SDAL) et une étude globale de définition des « trames noires » (corridors écologiques caractérisés par une certaine obscurité et empruntés par les espèces nocturnes) à l'échelle de la ville. Cela permettra de produire un système d'éclairage global et cohérent sur l'ensemble du territoire, mais aussi de limiter les effets de pollution lumineuse. ●

430
points lumineux
remplacés par
des LEDs en 2020

1 195 m
de voirie
supplémentaires
en détection de
présence



OPTIMISER L'UTILISATION DES VÉHICULES MUNICIPAUX

Les déplacements représentant un facteur important d'émissions de gaz à effet de serre (GES), l'optimisation de l'utilisation de la flotte municipale est un axe fort depuis de nombreuses années.

Depuis novembre 2019, la Ville a fait l'acquisition de 52 nouveaux véhicules électriques et a engagé un marché pour renouveler son parc de véhicules utilitaires anciens. En 2021, le renouvellement de la flotte s'accélère dans le cadre de la nouvelle étape de la ZFE, interdisant la circulation des véhicules « Crit'air 4 ». ●

22 véhicules seront ainsi remplacés par des véhicules d'occasion « Crit'air 1 » ou 2.

58
véhicules
électriques soit
21% de notre
flotte

-9%
de consommation
de carburant en
2020 par rapport
à 2019

Inciter à la performance énergétique du patrimoine privé



ACCOMPAGNER POUR RÉNOVER

La baisse des consommations énergétiques est un enjeu majeur qui passe notamment par la rénovation de l'habitat privé, tant individuel que collectif. L'agence locale de l'énergie et du climat de Paris Ouest La Défense (ALEC POLD) est une structure d'accompagnement des propriétaires de logements du territoire. Elle propose son expertise à la population dans la réduction de la consommation énergétique des bâtiments, le développement des énergies renouvelables, l'écორénovation, ainsi que le partage des bonnes pratiques et les projets de lutte contre les changements climatiques. Elle porte également des dispositifs d'accompagnement et de subvention de travaux d'économie d'énergie.

► ZOOM SUR...

Afin de se rapprocher du grand public et de développer l'accès à l'information, l'ALEC tient des permanences depuis l'automne 2020, les jeudis de 14h à 18h, à la Maison de l'Écoquartier. ●



OUTILLER LES RUEILLOIS SUR L'ÉNERGIE SOLAIRE

En mai 2019, la Ville a mis à disposition un cadastre solaire. Accessible en ligne, la cartographie aide chaque Rueillois à calculer son « potentiel solaire » annuel, pour connaître la rentabilité énergétique et économique de la pose d'un système solaire thermique ou photovoltaïque.

Les outils de l'application ont été complétés en 2020. Il est par exemple possible de savoir dans quelles zones la pose de panneaux solaires est interdite, en vertu des contraintes architecturales prévues par le plan local d'urbanisme. ●



70%
des simulations
orientées
vers l'auto-
consommation



100
visites sur le
cadastre par
mois



Rueil-Malmaison préserve sa biodiversité et ses ressources naturelles

Afin de mieux préserver sa biodiversité, la Ville mise sur une valorisation de la faune et de la flore locale, une utilisation des techniques d'entretien plus vertes, mais aussi sur des actions pédagogiques pour une meilleure gestion et réduction des déchets.



Préserver les ressources et la biodiversité

PRÉSERVER LA FAUNE ET LA FLORE

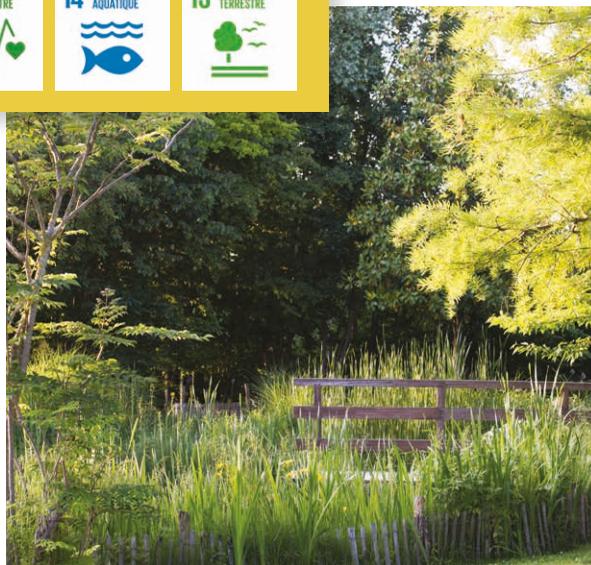
Soucieuse de préserver les divers écosystèmes présents au sein de son territoire, la Ville continue d'élaborer son plan de préservation et de renforcement des trames bleues et vertes. L'amélioration des continuités écologiques terrestres et aquatiques est formalisée dès 2019 par la signature de la charte « Métropole nature » et de celle des trames vertes et bleues des plaines et coteaux de la Seine centrale urbaine. La Ville a également obtenu des subventions finançant à 80 % ces travaux de génie écologique, après être devenue lauréate de l'appel à projet nature 2050, organisé par la Métropole du Grand Paris et de la CDC Biodiversité, filiale du groupe Caisse des dépôts. Ainsi, en 2020, une mare a été créée dans l'espace sensible des Gallicourts dans l'optique de rétablir une liaison écologique en « pas japonais », entre l'étang du bois de Saint-Cucufa et les Berges de Seine. De même, un crapauduc a été installé entre la forêt et l'étang au niveau du chemin de Versailles, afin de limiter l'écrasement dû à la circulation automobile lors de la reproduction des crapauds communs et d'autres batraciens.

La protection et la sensibilisation des Rueillois au sujet de la faune et de la flore locales sont une priorité pour la Ville. En témoigne une exposition photo de 100 espèces, réparties sur différents sites du territoire ainsi que des animations et colloques organisés chaque année en mai (excepté en 2020 à cause des raisons sanitaires). Par ailleurs, le magazine municipal « Rueil Info » présente chaque mois une espèce animale et une espèce végétale. ●

1
zone naturelle
d'intérêt
écologique
faunistique
et floristique
(ZNIEFF)

198
espèces
animales

371
espèces
végétales





VALORISER LE PATRIMOINE ARBORÉ

Dans la continuité de son programme, « Rueil, Ville Verte » et l'opération « 1 000 arbres » visant à favoriser la plantation massive d'arbres sur le territoire à travers la distribution de 660 arbres fruitiers et arbustes aux Rueillois, la Ville a réalisé en 2020 un plan de gestion sur 10 ans du patrimoine arboré d'accompagnement de voirie ainsi qu'une cartographie détaillée du patrimoine arboré sur l'ensemble des voies communales. 170 arbres ont été renouvelés sur les alignements de voirie en lien avec le plan de gestion établi et en adaptant les essences au changement climatique. 284 arbres ont été plantés dans les parcs, squares et espaces naturels.

Ces actions seront complétées fin 2021 par une « charte de l'arbre » responsabilisant les promoteurs dans la qualité des plantations des constructions privées. La Ville mise également sur un meilleur choix des essences d'arbres afin d'anticiper le changement climatique. ●



METTRE EN PLACE DES TECHNIQUES D'ENTRETIEN PLUS NATURELLES

Après avoir atteint son objectif « zéro phyto » en 2017, hors cimetières et voies de circulation dangereuses, la Ville continue de privilégier des pratiques d'entretien des espaces verts plus respectueuses de l'environnement.

Ainsi depuis 2019, 14 sondes tensiométriques ont été installées sur les nouveaux arbres plantés au parc Jacques-Chirac, sur la prolongation du parc traversant et à l'école Robespierre. Celles-ci permettent de connaître le volume d'eau strictement nécessaire au développement racinaire de l'arbre et d'optimiser ainsi sa croissance tout en limitant le gaspillage d'eau.

Les pratiques de gestion différenciée mises en place en 2015 se déploient toujours pour mieux inciter les agents à adapter leurs techniques d'entretien à la nature, à la qualité paysagère ou à l'usage des différents sites. Une méthode qui renforce la biodiversité spontanée et l'utilisation de techniques alternatives d'entretien telles que les tontes moins régulières, les fauches tardives, le recours au paillage ou le non-arrosage des espaces. En outre, un essai de végétalisation sur les allées gravillonnées des cimetières est en cours dans le cadre de l'arrêt de l'usage des pesticides. ●



170
arbres
d'alignement de
voiries plantés

284
arbres plantés
dans les parcs
et squares et
espaces naturels

196
arbres
remarquables



14
sondes
tensiométriques
installées



PARTICIPER À LA SAUVEGARDE DES POLLINISATEURS

Les pollinisateurs dont les abeilles sauvages et domestiques, jouent un rôle essentiel dans le cycle reproductif des plantes. Afin de soutenir ce phénomène essentiel au maintien des écosystèmes, Rueil-Malmaison a continué en 2020 à favoriser la présence des pollinisateurs.

En plus d'une gestion des espaces verts sans pesticide dans l'espace public, d'aménagements de sites en prairies fleuries et de l'installation de ruches sur des friches municipales, la Ville prévoit une augmentation du nombre de plantes favorables aux pollinisateurs dans ses parcs. Pour sensibiliser le jeune public, une ruche à vocation pédagogique a été installée à l'écoaccueil des Gallicourts.



2

abeilles du label
APICité renouvelé
en 2020



Ces projets ont été récompensés en 2019 par le label APICité (2 abeilles) qui soutient les collectivités dans leurs actions en faveur de la préservation de l'abeille et de la biodiversité.

En France, 85 % de la pollinisation des plantes à fleurs sont effectués par les insectes sauvages et seulement 15 % par les abeilles domestiques. De nombreuses études scientifiques alertent sur le trop grand nombre de ruches dans des milieux urbains, car l'abeille domestique concurrencerait les pollinisateurs sauvages. Se focaliser sur la protection privilégiée de cette espèce pourrait donc être contre-productif pour la protection des autres pollinisateurs et de la biodiversité en général. Il convient alors d'avoir une gestion raisonnée du nombre de ruches et de privilégier la restauration des habitats favorables aux pollinisateurs sauvages. ●

Réduire la production de déchets et améliorer leur valorisation

DÉVELOPPER UNE ÉCONOMIE CIRCULAIRE, SOCIALE ET SOLIDAIRE

En 2018, l'association « Le Cercle » a lancé la Ressourcerie partagée à Rueil-Malmaison qui favorise les circuits de consommation responsables et la réinsertion sur le marché de l'emploi. Un objectif que la structure réalise notamment en collectant des objets pour les revendre à prix réduit ou les recycler dans les filières appropriées, ou encore à travers des ateliers dédiés aux loisirs créatifs et à la récupération pour apprendre à faire soi-même. Dans un contexte sanitaire qui a obligé le site de Rueil-Malmaison à fermer 7 mois, 23,7 tonnes d'objets ont tout de même été collectées en 2020. La structure a poursuivi par ailleurs le développement de ses projets de laboratoire de fabrication, de jardin partagé et de café associatif.

Les deux Ressourceries créent de l'emploi local, accueillant ainsi fin 2020, 23 salariés en insertion professionnelle. La structure partagée se distingue également par son positionnement en tant que tiers lieu. Elle propose des espaces de travail partagés ouverts à tout porteur de projet souhaitant développer son activité dans l'économie circulaire, sociale et solidaire.

Cette dernière est devenue une priorité pour la Ville, en lien avec la loi anti-gaspillage pour une économie circulaire. Une délégation a été créée en ce sens au sein du nouveau conseil municipal élu en 2020. En 2021, une réflexion est portée pour construire une stratégie en faveur de l'économie circulaire, visant la mise en place d'actions pour renforcer la lutte contre le gaspillage alimentaire et le compostage. ●

23
salariés en
insertion en
décembre 2020

23,7
tonnes
d'objets collectés





AGIR CONTRE LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE

Un avenant a été passé au contrat de délégation de service public de la restauration municipale début 2020, afin de dépasser les exigences réglementaires en termes de gaspillage alimentaire par une nouvelle organisation de la restauration scolaire. Ainsi, quatre menus végétariens seront désormais proposés par mois, au lieu d'un seul jusqu'à présent, la vaisselle jetable en plastique sera totalement supprimée et la proportion de produits issus de l'alimentation biologique passera de 20 à 30%.

Dans toutes les écoles élémentaires de la ville, des assiettes « petite et grande faim » ont par ailleurs été mises en place, permettant aux élèves de comprendre et choisir la quantité de nourriture à consommer selon son appétit.

Les écoles Robespierre, Tuck Stell et Bons Raisins sont quant à elles équipées de tables de tri des déchets dont les alimentaires sont par la suite valorisés par méthanisation. Pour l'année scolaire 2019/2020, ce sont au total 27,5 tonnes de déchets alimentaires triés et valorisés sur les 3 écoles participantes. Ce dispositif sera progressivement déployé dans toutes les écoles élémentaires. ●

27,5
tonnes
de déchets
alimentaires triés
et valorisés





3 632
tonnes
de déchets
collectés à la
déchetterie Léon
Hourlier



75
tonnes
de déchets
d'équipements
électriques et
électroniques
(DEEE) récoltés
par la Ville



2 801
composteurs
et lombri-
composteurs
vendus dont **128**
en 2020

MIEUX TRIER ET MIEUX JETER

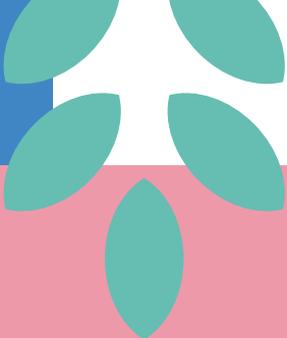
La Ville accompagne et sensibilise au quotidien les Rueillois vers une meilleure gestion des déchets pour en favoriser le tri. Avec l'extension des consignes de tri effective depuis fin 2019, tous les emballages ménagers sans distinction peuvent être déposés dans le bac de tri : emballages en métal de toutes tailles, en carton (dont les briques alimentaires), tous les papiers et tous les emballages en plastique sans exception.

Ouverte tous les samedis, la déchetterie Léon Hourlier permet par ailleurs aux Rueillois d'y apporter leurs déchets verts. Deux fois par an, une distribution de compost est proposée : un geste qui prolonge la sensibilisation au compostage domestique lancée en 2006. Elle a notamment permis de fournir des composteurs aux Rueillois, les crèches et écoles. Cinq composteurs collectifs seront installés dans les jardins partagés entre 2021 et 2022.

Enfin, face à la nuisance environnementale causée par l'utilisation de masques jetables à usage unique depuis le début de la crise sanitaire, une réflexion portée en 2020 a conduit à mettre en place début 2021 des bornes de collecte. Ceux-ci sont recyclés en fournitures scolaires, telles que des règles, rapporteuses ou des équerres qui sont ensuite redistribuées aux écoliers.

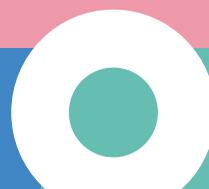
► ZOOM SUR...

En mai 2020, deux déchetteries mobiles ont été mises en place dans le but d'accompagner les Rueillois lors du déconfinement et de désengorger la déchetterie Léon Hourlier. ●



Rueil-Malmaison sensibilise et mobilise tous les acteurs

La sensibilisation aux enjeux de la qualité de vie, de la cohésion sociale, de la préservation des ressources naturelles et de la lutte contre le changement climatique est une priorité pour que Rueil-Malmaison poursuive son chemin vers une ville durable. La mise en œuvre des actions de l'Agenda 21 saison 2, exige en effet la participation et la mobilisation de tous les acteurs locaux, aussi bien auprès des jeunes que du grand public.



Sensibiliser les jeunes publics

SENSIBILISER DÈS LE PLUS JEUNE ÂGE

Dès le plus jeune âge, les enfants sont sensibilisés à la préservation de l'environnement. En 2020, les crèches Sophie Rodrigues et des Bons Raisins ont rejoint le réseau Écolo Crèche®. Le label créé en 2011 est une démarche d'éco-exemplarité encourageant des mesures développant notamment la réduction des déchets, la récupération ou la lutte contre le gaspillage alimentaire. Des bonnes pratiques renforcées par un réseau interne piloté par l'équipe d'encadrement du label, favorisant ainsi les échanges avec les établissements non labellisés et la formation de professionnels aux techniques pédagogiques innovantes.

Malgré le contexte sanitaire, 2020 a été marquée par la poursuite et le renforcement d'actions de sensibilisation des équipes sur les économies d'énergie et eau, la mise en place d'ateliers de découverte de la nature ou encore l'implication des familles dans la démarche écologique par le biais d'ateliers et de portes ouvertes. Ainsi, une mascotte « Turbot l'escargot » a été créée pour chanter aux enfants les bonnes pratiques écologiques.

Des actions en lien avec 2 associations ont été mises en place dans des crèches et écoles élémentaires : avec Petits bouchons, l'objectif est de récolter des fonds pour aider des familles à s'équiper en matériel médical (fauteuil, lit médicalisé...). L'association TF Népal-France quant à elle, recueille des stylos usagés en partenariat avec une entreprise de recyclage. L'argent issu de la collecte permet d'acheter du matériel scolaire et réaliser des actions d'éducation à la santé auprès des enfants du Népal.

En 2021, le réseau a souhaité intensifier ses actions avec le développement de jardins pédagogiques, la création d'une newsletter trimestrielle à destination des parents et le réaménagement du jardin sensoriel. ●



6
crèches
labellisées
Écolo Crèche®

1
crèche entrera
dans la démarche
Écolo Crèche® de
2022 à 2024





PROPOSER DES ACTIVITÉS LUDIQUES

Le label Éco-Accueil Loisirs oriente Rueil-Malmaison vers une gestion écoresponsable de ses accueils de loisirs, dont celui des Gallicourts labellisés dès 2017, pour sensibiliser les enfants à toutes les thématiques liées à la préservation de l'environnement. Après l'aménagement d'une prairie fleurie, d'une maison pour insectes, d'une ruche pédagogique connectée et de composteurs, la structure s'est dotée en 2020 de nouvelles parcelles potagères, d'une ruche cheminée et d'une grainothèque en lien avec la ferme du Mont Valérien.

En perpétuel développement, l'accueil de loisirs des Gallicourts prévoit pour 2021 et 2022 la construction d'une serre, d'un jardin aromatique et médicinal ou la mise en place d'un dispositif d'aquaponie, un système en circuit fermé alliant culture de plantes et élevage de poissons.

D'autres structures ont souhaité s'investir de manière plus thématique. C'est le cas de nombreux accueils de loisirs sans hébergement (ALSH), mobilisés autour du jardinage. Les potagers et composteurs installés constituent un support pédagogique interdisciplinaire sur la biodiversité et le vivant, destiné à transmettre des compétences et savoirs variés.

► ZOOM SUR...

Labellisé « refuge LPO » de la ligue de protection des oiseaux, l'accueil de loisirs des Gallicourts maintient ses refuges pour volatiles, construits et entretenus par les enfants dans des conditions idéales à leur préservation. ●



MOBILISER LES ÉCOLIERS

Les écoles sont mobilisées à travers le label éco-école. Porté par l'association Teragir, il réunit des acteurs de la scolarité (élèves, enseignants, directions, personnels administratifs et techniques...), mais également du territoire (collectivité, associations, parents d'élèves...), autour de projets en lien avec la protection de l'environnement.

En 2020, le collège des Bons Raisins et les écoles Montessori, La Malmaison, Bons Raisins et Robespierre B se sont engagés sur différentes thématiques : santé, alimentation ou encore biodiversité. ●



4
écoles



1
collège
labellisés

Mobiliser le grand public

ORGANISER DES TEMPS FORTS DE MOBILISATION

En 2020, les rencontres thématiques habituellement organisées sur la biodiversité, la mobilité, la réduction des déchets ou encore le son n'ont pas pu se tenir à cause de la crise sanitaire.

Pour s'adapter aux contraintes sanitaires, le service Développement durable s'est lancé dans l'organisation d'un « défi zéro déchet », dont les inscriptions ont été lancées en novembre 2020 au moment de la Semaine européenne de réduction des déchets. Pendant cinq mois, 30 familles rueilloises ont été accompagnées pour apprendre de façon ludique et conviviale à modifier leurs habitudes de consommation afin de réduire leur production de déchets au quotidien. Des temps forts de formation et mobilisation ont par ailleurs été organisés tout au long du défi. Bilan de l'opération : une réduction de 40% des ordures ménagères et de 42% des déchets recyclables.

En 2020, d'autres initiatives comme les « nettoyages citoyens » ont pu mobiliser 500 Rueillois volontaires lors du premier déconfinement afin de nettoyer le bois de Saint-Cucufa, les Gallicourts et les bords de Seine. Organisées en partenariat avec les conseils de villages, ces opérations ont insufflé le vivre-ensemble et l'esprit de solidarité chez les habitants. Une opération relancée en septembre lors du « World Cleanup Day » (la journée mondiale du nettoyage de notre planète). Les conseils de village ont invité les associations et les Riverains de leur village à participer à cette opération sur 6 sites de la ville. ●

325 kg
de déchets
collectés lors du
World Cleanup
Day 2021 avec la
participation de
536 Rueillois.





ÊTRE ACTEUR DE LA VILLE DE DEMAIN

La plateforme participative en ligne jaimerueiljeparticipe.fr, lancée par la Ville en 2019 est un véritable outil de concertation et de participation. À travers celle-ci, les Rueillois participent régulièrement à des initiatives et donnent leur avis sur des projets de la Ville à travers des enquêtes et consultations publiques.

Dans le cadre de l'ouverture d'un budget participatif de 200 000 €, les Rueillois ont pu proposer des idées et voter pour leurs propositions préférées, permettant à l'espace de concertation de récolter 170 idées. Quatre projets ont déjà vu le jour : la mise en place d'une piste d'éducation routière pour les écoles, la création d'îlots fraîcheur, l'installation d'une aire d'agrès connectée 2.0 sur la dalle A86 et le déploiement d'un éclairage urbain à LEDs avec détecteur de présence. 2021 est marquée par l'aménagement d'un jardin partagé sur une parcelle de 200 m2 au fond du parc des sports Michel-Ricard, côté rue Henri Sainte-Claire Deville.

Entre 2022 et 2023, Rueil-Malmaison tient à mettre en place un écobudget participatif pour les propositions reflétant le mieux l'engagement des habitants pour la transition écologique et le développement durable. ●



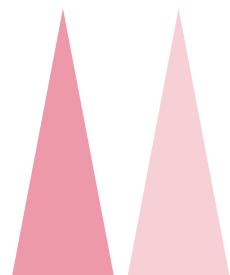
UN RÉSEAU DE CORRESPONDANTS TOUJOURS IMPLIQUÉ

Les 12 conseils de villages de Rueil-Malmaison sont représentés par un correspondant du développement durable et un suppléant. Bénévoles, ils diffusent les bonnes pratiques auprès des habitants tout en développant des initiatives en lien avec les commissions des villages et les services municipaux.

En raison du contexte sanitaire, aucune action n'a pu être menée en 2020, mais l'équipe des correspondants du développement durable est pleine d'ambition et de projets pour 2021, notamment sur le thème de la prévention et réduction des déchets, ou encore à travers la relance d'une newsletter trimestrielle spéciale développement durable nommée « Fil Info ». Celle-ci sera rédigée par les correspondants en partenariat avec le service Développement durable de la Ville. ●

324 464
visites depuis
la création de
la plateforme
jaimerueiljeparticipe.fr
dont **228 095**
en 2020.

Budget
participatif :
4 000
visiteurs, **170**
idées, **472**
commentaires et
2 440 j'aime





Directeur de la publication : Patrick Ollier

Co-directeur de la publication : Philippe d'Estaintot et Rafik Temghari

Directrice exécutive : Cécile Perret

Coordination Communication , rédaction et recherche iconographique :

Sarah Bouchaïb et Quentin Joigneaux

Coordination Développement durable et rédaction : Florian Boucret

Avec la participation des services de la Ville de Rueil-Malmaison

Photographies : Christophe Soresto, Paul Martinez, Pierre-Edouard Menet

Graphisme : Julia Guinet - www.juliaguinet.fr

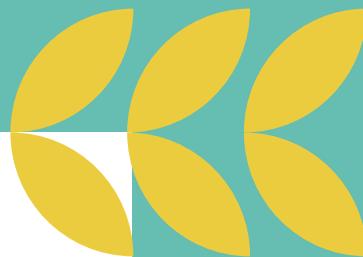
Impression : EstImprim

Édition 2020

Service Développement durable / direction de la Communication

Ville de Rueil-Malmaison.





Mairie de Rueil-Malmaison
13 boulevard Foch
92500 Rueil-Malmaison
Tél : 01 47 32 65 65

VILLEDERUEIL.FR



**TERRE
2024
DE JEUX**